



Trèbes.

N° 15/2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 011-211103973-20240418-15\_2024-DE

SLO

FOLIO 70

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE QUINZE AVRIL**, les membres du conseil municipal de la commune de Trèbes se sont réunis salle Conseil Municipal, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément à l'article L. 2121-12 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 avril 2024

PRÉSENTS : M. MÉNASSI, MAIRE.

MMES. MM. CARBONNEL. GARINO. SENTENAC. LAROCHE. OLLAGNIER. MEDVES. MAYNARD.

SAINT-ANDRÉ, Adjoint.

MMES. MM. PIÉDRA. CASTANS. DE PRADO. DIEDRICH. GRAVES. LAFON. LASGOUZES. MITAIS. GALY. PEIX. SANCHEZ. BILLECI. VIC. PANERO. DENAT.

ABSENTS EXCUSÉS :

MME JOURDA

M. QUESNEL

MME NICOLAÏ

PROCURATIONS :

MME JOURDA à M. LE MAIRE

M. QUESNEL à M. PIEDRA

MME NICOLAÏ à MME BILLECI

Madame Nathalie BILLECI a été désignée secrétaire de séance

**OBJET : Participation de la commune à l'acquisition de composteurs fournis aux particuliers par le COVALDEM**

**VU** loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, qui oblige les collectivités à proposer aux particuliers des solutions de compostage à domicile ;

**VU** l'opération menée par le COVALDEM consistant en la cession, à des résidents de Carcassonne Agglo, de composteurs individuels de jardin pour un prix de 30 € ;

**CONSIDÉRANT** que, pour accélérer l'équipement des Trébéens en composteurs individuels de jardin et favoriser ainsi le recyclage des déchets organiques, il apparaît pertinent que la ville

